

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2013

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le quinzième jour du mois d'avril en l'an deux mille treize, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
 Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
 Jean Lafleur
 Berchmans Dancause
 Michel Routhier
 Jean-Pierre Ducruc
 Gratien Tardif
 Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et le délai prévus dans la loi.

Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim : Madame France Dubuc

Présence de 1 citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 02 avril 2013
- 3) Voirie
 Réfection des rues Laurier et du Moulin
 - Acceptation du protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Période de question à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

099-2013 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

100-2013 **PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 02 AVRIL 2013**

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 02 avril 2013 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

VOIRIE

RÉFECTION DES RUES LAURIER ET DU MOULIN

101-2013 **ACCEPTATION DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**

ATTENDU le projet d'entente concernant la réfection des rues Laurier et du Moulin, dossier 525071, entre la municipalité et le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire relativement à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du sous-volet 1.5 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités;

SUITE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 AVRIL 2013

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter l'entente à intervenir entre les parties laquelle est annexée aux présentes et est comme si elle était au long citée.

QUE Jacques Gauthier, maire, et France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, sont autorisés à signer ladite entente.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU RÉGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006

- Information sur le début des travaux aux rues Laurier et du Moulin.

102-2013

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 04 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.